Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 – MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Octobre 2022
Mois du Rosaire

L'éditorial

L'importance de la liturgie pour l'unité de l'Eglise - La joie des Carmes

Bien chers fidèles,

Vere dignum et iustum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine, sancte Pater, omnipotens aeterne Deus. « Il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire, de vous rendre gloire toujours et partout, à Vous Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel. » Ce sont les paroles de la Préface que nous récitons ou chantons tous les jours à la Messe et qui résument à merveille les dispositions qui doivent être les nôtres tout au long de notre vie.

Oui, il est absolument nécessaire de rendre gloire à Dieu, d'exercer un culte envers Dieu. Nous sommes créés par Dieu, rachetés par Lui. Il nous faut donc reconnaître cette dépendance divine en exprimant à Dieu notre adoration, notre reconnaissance.

Ce culte que nous devons rendre à Dieu peut être à la fois intérieur et extérieur. Il est intérieur lorsqu'il s'accomplit dans l'âme par des actes purement spirituels comme l'oraison. Ce culte intérieur peut exister seul, mais il doit toujours accompagner le culte extérieur lorsque celui-ci est exercé, lequel consiste en des prières vocales, des chants, des cérémonies. Le culte extérieur est obligatoire parce que l'homme est composé d'un corps et d'une âme. C'est tout notre être qui doit exprimer son adoration et sa reconnaissance.

Ce culte peut encore être privé ou public. Le culte privé est celui que chacun rend à Dieu de sa propre initiative. Le culte public est celui rendu à Dieu par la société chrétienne, l'Eglise. L'Eglise, instituée par Notre Seigneur Jésus-Christ comme le canal essentiel et indispensable de la grâce et donc du salut, Eglise à laquelle tout homme doit appartenir pour être sauvé, rend, comme société, le culte qu'elle doit à Dieu. Le culte privé ne suffit donc pas. L'homme n'est pas un électron libre. Il appartient à l'Église et doit par conséquent prier et professer sa foi en tant que membre de cette société qu'est l'Église.

Ce culte public, au sein de l'Eglise, s'exerce à travers la liturgie. La liturgie est l'ensemble des cérémonies du culte public exercé au nom de l'Eglise par des personnes légitimement députées dans ce but. Tout homme, par la liturgie, prend part à cette louange de la société chrétienne envers son Créateur et Rédempteur. Pour reprendre les mots du Pape Pie XII : « La liturgie est le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme chef de l'Église ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son fondateur et, par Lui, au Père Éternel : c'est, en un mot, le

culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres. »

L'exercice de ce culte public est essentiel. Il participe de la note d'unité de l'Eglise. L'unité de l'Eglise qui requiert l'unité de Foi, l'unité de culte et l'unité de chef trouve son expression concrète dans la liturgie et se trouve donc renforcée par son exercice.

La liturgie en effet exprime la Foi. Il existe une relation nécessaire entre le culte exprimé à travers la liturgie et la Foi. La liturgie traduit le dogme en formules et en gestes. Saint Augustin affirme que la liturgie est l'expression publique de notre Foi. La succession des fêtes liturgiques (La Nativité, La Passion, La Résurrection, La Pentecôte, La Sainte Trinité, L'Eucharistie, etc.) est un véritable Credo que nous récitons tout au long de l'année liturgique.

De plus, la liturgie de toute évidence, puisque c'est sa fonction, organise le culte, et cela sous l'autorité de l'Eglise et donc ultimement de son chef, le Pape. Elle constitue ainsi un facteur essentiel de l'unité au sein de l'Eglise. Ainsi, sous l'autorité d'un même chef, tous les chrétiens participent au même culte, exprimant la Foi une et unique.

C'est pour cette raison qu'elle constitue une fonction vitale de tout l'Eglise. C'est aussi pour cette raison que les règles liturgiques ne peuvent dépendre que de l'autorité de l'Église, soucieuse de tenir son rôle de gardienne de Foi. Et c'est bien comme gardienne de la Foi que l'Eglise entreprend l'établissement de la liturgie. Les réformes modernes, soucieuses de véhiculer une foi nouvelle, une foi œcuménique où les différentes religions peuvent se retrouver, perdent par là-même toute autorité et légitimité. Dieu soit loué, le refus du Nouvel *Ordo Missae* par Monseigneur Lefebvre nous a préservé et nous continuons de vivre de cette liturgie qui nous maintient unis à l'Eglise telle que Notre Seigneur Jésus-Christ l'a voulue et instituée.

Dès lors, notre attachement à la Messe, à la beauté des cérémonies, mesure l'intégrité et la profondeur de notre Foi. C'est pour cette raison que l'Eglise a toujours eu à cœur de magnifier les cérémonies, de construire des édifices dignes de la Majesté divine, de veiller à l'ornementation des églises et des ustensiles nécessaires aux cérémonies.

On voit alors combien notre église des Carmes est une bénédiction. Oh ! Certes, ce n'est pas une cathédrale, mais l'édifice est noble et priant ; il possède une véritable majesté, une splendeur même ; le service liturgique est riche parce que les familles qui fréquentent le prieuré sont nombreuses ; les ornements sont dignes et le sont de plus en plus parce que dans le silence, quelques bonnes âmes prennent le temps de reprendre ou remonter des orfrois et broderies ternies par le temps. Le chant liturgique est lui-aussi à la hauteur de cet ensemble grâce à l'investissement de nos différentes chorales. Autant d'atouts qui participent de la beauté de nos cérémonies et qui rendent le culte liturgique toujours plus digne. C'est en définitive, et c'est bien l'essentiel, un bel hommage rendu à notre Sauveur.

Participons donc avec ferveur aux cérémonies de la Messe en suivant avec curiosité les différents rites qui se présentent à nos yeux. Chassons cette habitude d'y assister de façon routinière. Investissons-nous-y aussi, d'une façon ou d'une autre : ce peut-être par le chant liturgique, la chorale, mais aussi les différentes tâches moins nobles, plus humbles donc, mais qui maintiennent notre église resplendissante. Cet investissement, quel qu'il soit, nous aidera, à n'en pas douter, à nous attacher à ce merveilleux cadeau du Ciel que constitue cette liturgie aux Carmes. Et puisque c'est en fréquentant la liturgie que notre Foi connaîtra un nouvel élan, nul doute que cette participation plus active à la splendeur des cérémonies permettra à notre cœur de nous approcher plus près du Cœur Sacré de notre Sauveur bien aimé.

Abbé Gonzague Peignot +

Détails liturgiques

par M. l'abbé Simoulin

La liturgie fourmille de détails, gestes, mouvements, paroles… dont aucun ne peut être négligé. Ils sont plus ou moins importants ou significatifs, mais chacun d'entre eux a sa raison d'être. Le prêtre doit les connaitre, et les fidèles doivent en user sagement.

A ce sujet, Dom Guéranger fait ces remarques : « *L'Église, mue par l'Esprit-Saint, a fixé d'une manière irrévocable les rites de la religion desquels elle a voulu environner le plus auguste des mystères. Et les sacrements, sources divines du salut, et les sacramentaux par lesquels l'Église épanche sur le peuple fidèle la plénitude de sanctification qui est en elle ; si tant de doctes écrits ont été composés par les plus pieux et les plus savants hommes de l'Église, à l'effet d'en expliquer les rites, d'en éclaircir les formules, d'en développer toute la majesté, comment le Prêtre, ministre de toute cette dispensation à la fois miséricordieuse et sublime, ne se livrerait-il pas à la recherche de cette perle d'un prix infini ?* »

Parlons d'abord des **sacramentaux**. Saint Thomas appelle ces rites ou cérémonies « *sacramentalia quædam* ». Ce sont les *sacramentaux*, non pas dans ce sens que toutes les cérémonies soient des sacramentaux, mais que, parmi les cérémonies qui sont employées pour célébrer le saint Sacrifice et pour administrer les sacrements, il y en a, et d'assez nombreuses, qui sont en même temps des sacramentaux. Il n'est donc pas question ici des rites purement cérémoniaux qui n'agissent qu'en vertu de nos dispositions, en nous inspirant du respect pour l'Eucharistie et les autres sacrements, en nous signifiant l'action qu'ils opèrent dans les âmes et en nous y préparant par la dévotion ou les actes de vertu qu'ils excitent en nous. Les sacramentaux font tout cela, mais ils se distinguent des simples cérémonies parce qu'ils produisent en outre, d'une façon qui leur est propre, un effet spécial. Le Très-Haut en tire dès lors une plus grande gloire, et nos âmes un plus grand profit.

Je ne peux tous les examiner ici, ni les énumérer, mais quelques-uns parmi les plus courants méritent une attention particulière. Le plus important est sans conteste **le signe de la Croix**. Saint François de Sales en parle en termes très clairs (L'étendard de la Sainte Croix, Livre III, ch. 1) : « *L'ordinaire façon de faire le signe de la Croix dépend de ces observations : Qu'il se fasse de la main droite, d'autant qu'elle est estimée la plus digne, comme dit Justin le Martyr. Qu'on y emploie, ou trois doigts, pour signifier la sainte Trinité, ou cinq, pour signifier les cinq plaies du Sauveur. Et bien que de soi il importe peu que l'on fasse la croix avec plus ou moins de doigts, si se doit-on ranger à la façon commune des catholiques... On porte en premier la main en haut vers la tête en disant « Au nom du Père », pour montrer que le Père est la première Personne de la sainte Trinité et principe originaire des deux autres ; puis on la porte en bas vers le ventre, en disant « et du Fils », pour montrer que le Fils procède (Joan., VIII, 42) du Père qui l'a envoyé ici-bas au ventre de la Vierge ; et de là, on traverse la main de l'épaule ou partie gauche à la droite, en disant « et du Saint Esprit », pour montrer que le Saint Esprit, étant la troisième Personne de la sainte Trinité, procède du Père et du Fils, et est leur lien d'amour et charité, et que par Sa grâce nous avons l'effet de la Passion. Par où l'on fait une brève confession de trois grands mystères : de la Trinité, de la Passion, et de la rémission des péchés, par laquelle nous sommes transportés de la gauche de malédiction à la dextre de bénédiction.* »

Puissions-nous être attentifs lorsque nous le faisons, surtout durant la sainte Messe !

Que de négligences sur ce point, que d'indifférences à cette si simple et efficace source de grâces actuelles !

Il y a aussi **l'eau bénite**. L'eau bénite purifie l'âme du péché et repousse le démon. Dans l'église catholique, l'eau bénite est considérée comme sacramentelle, au même titre que les crucifix, médailles, images pieuses, rosaires, cendres et rameaux. Elle est utilisée pour les baptêmes, bénédictions de personnes, objets ou lieux, mais aussi comme protection contre le démon. Beaucoup de chrétiens possèdent chez eux un bénitier, et nos chapelles possèdent toutes à l'entrée un bénitier. Comment se peut-il que certain(e)s puissent pénétrer dans le lieu saint sans s'être d'abord purifié(e) en prenant l'eau bénite pour se signer avec un beau signe de Croix, geste

de foi et de purification ? Il n'est pas rare de voir des personnes entrer dans la chapelle en faisant autre chose, voire au pas de course, comme si elles entraient dans un magasin !

Mais il y a aussi quelques rites qui marquent le déroulement du sacrifice de la Messe. Il y a, par exemple, l'usage des cloches. Je ne parlerai pas de celles de nos clochers, qui marquaient autrefois le rythme de la vie de nos villes et de nos villages. Mais il y a cette petite « clochette » qui se fait entendre durant la messe. Savez-vous que le code des rubriques de notre missel romain n'indique que deux occasions où il faut sonner la clochette ? Le Sanctus et la consécration ! Ce sont les seules sonneries obligatoires, lesquelles ont pour but d'honorer et glorifier la sainteté de Jésus-Christ. Elles doivent donc être faites en mode « glorieux », vigoureux. Et elles sont obligatoires en tout temps, même lors des messes « privées » sans assistance. Les autres sonneries qui se sont introduites ont seulement le but d'avertir les fidèles des actes plus importants du prêtre à l'autel qui ne se voient pas toujours. Elles sont aussi à faire en mode vigoureux… peut-être afin de réveiller ceux et celles qui dorment.

Savez-vous aussi que le canon s'achève avec le **Amen**, prononcé ou chanté par le servant ou les assistants. Ce n'est donc qu'après l'avoir dit ou chanté qu'il convient de se relever pour le Pater Noster qui introduit les rites de communion.

Savez-vous encore que **l'Agnus Dei** n'est pas une prière qui s'alterne entre le prêtre et les fidèles ? Le prêtre la dit entièrement, et les fidèles peuvent la dire avec lui, mais alors entièrement, comme lui. Ce sont encore les rubriques qui prescrivent au prêtre de se frapper la poitrine lorsqu'il dit *miserere nobis,* et *dona nobis pacem.* S'il ne les dit pas avec les fidèles, il n'obéit pas aux rubriques !

Certains sont trompés en cela par la façon dont cela se fait lorsque la messe est chantée, ou encore par la typographie, qui marque parfois d'un astérisque la formule finale. Cela ne signifie pas qu'il y a une coupure à faire, mais simplement que cette finale est différente lorsqu'il s'agit d'une messe de Requiem.

Oserai-je ajouter encore qu'il convient que les fidèles soient en position debout lorsque le prêtre les salue par le « *Dominus vobiscum* » ? Qu'on se lève donc avant que le prêtre se tourne, comme par exemple, dès que l'antienne de communion a été dite ou chantée.

Enfin, il y a les différents modes de participation, tels que Pie XII les avait exposés afin d'aider les fidèles à mieux s'unir au sacrifice. Je cite le texte : « *On obtient le mode de participation le plus complet, lorsque les fidèles répondent liturgiquement au prêtre célébrant, en « dialoguant » avec lui, comme on dit, et en disant à voix haute les parties qui leur sont propres. Dans cette participation plus complète on peut distinguer plusieurs degrés .*

Le premier degré, si les fidèles donnent les réponses liturgiques les plus faciles au prêtre célébrant, savoir : Amen ; Et cum spiritu tuo ; Deo gratias ; Gloria, tibi, Domine ; Laus tibi, Christe ; Habemus ad Dominum ; Dignum et justum est ; Sed libera nos a malo.

Le deuxième degré, si les fidèles exécutent en outre les parties qui, selon les rubriques, doivent être dites par le servant.

Le troisième degré, si les fidèles récitent aussi avec le prêtre célébrant les parties suivantes de l'Ordinaire de la messe : Gloria in excelsis Deo ; Credo ; Sanctus-Benedictus ; Agnus Dei. »

Les degrés a) et b) s'emploient aux messes dites « privées », au cours desquelles le célébrant n'a besoin que des réponses du servant. Le degré c) est celui des messes publiques, où l'on cherche en outre à obtenir l'uniformité des réponses par un rythme moyen. A ce sujet, que tous répondent et que chacun réponde de façon intelligible, comme s'il était seul…

Lex orandi, lex credendi

par M. l'abbé Chabot-Morisseau

C'était une erreur. Erreur peut-être mais erreur instructive. En réalité, il visitait la région de Millau et s'intéressait particulièrement à l'architecture religieuse de l'endroit. Dès qu'il voyait un clocher ou ce qui pouvait ressembler à une église, il entrait pour pouvoir s'émerveiller devant la richesse de ces bâtiments, construits par la Foi des générations précédentes et pourtant nichés dans de biens humbles emplacements.

Mais cette fois-ci, il avait été surpris. En entrant dans cette église, il l'avait trouvée vide, non qu'elle fut désaffectée car elle semblait entretenue, mais dénuée de tout parement, de tout ce qui peut conforter la prière. Pas de vitraux, pas de statues, pas de peinture. Alors, peu à peu, le doute s'était insinué. L'architecture ressemblait pourtant bien à une église, mais trop d'éléments faisaient penser que ce n'en était pas une. Alors que penser ?

Étonnement ; dans cette église, on pourrait retrouver les deux parties habituelles : la nef et le chœur. Mais si la nef n'attirait pas spécialement le regard, le chœur, lui était frappant.

Premièrement, il n'y avait pas d'autel, mais à la place, une chaire, en plein centre, encadrée par deux citations de la Bible : « Soyez réconciliés avec Dieu » et « Aimez-vous les uns les autres ». Ce premier élément apportait quelques indications. S'il n'y avait pas d'autel, il n'y avait pas de Sacrifice. Il ne s'agissait donc pas de la religion catholique, puisqu'ici, la Messe ne pouvait pas être célébrée et que visiblement ce bâtiment n'était pas destiné à cette fin. Toute église est centrée sur l'autel car toute l'Église est centrée sur la Messe. En effet dans une église catholique, tout porte le regard à se tourner vers l'autel, et toute modification sur ce point modifiera le centre même de la religion pratiquée dans ce lieu.

Mais ici, le regard se porte instinctivement sur cette chaire, centrée au milieu du chœur. La liturgie pratiquée ici est centrée sur la Parole. Plus de Sacrifice, mais uniquement des lectures et des discours. Soudain un détail lui apparaît. Au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment, ce n'était pas un Christ Pantocrator qui trônait sur le siège du juge comme on le voit souvent sur le tympan des églises. Il y avait, sculpté dans la pierre, un simple livre, sur lequel on pouvait lire : Sainte Bible. Visiblement dans ce bâtiment, une chose compte, pour ne pas dire, une seule chose compte : L'Écriture, l'Écriture seule.

Le deuxième point qui attira son attention fut une croix. Quoi d'étonnant de voir une croix dans une église ? Mais cette croix était particulière, car elle ne portait pas sur le bois la représentation de Notre Seigneur. Aucune croix d'ailleurs, dans ce bâtiment, ne portait une quelconque représentation. Il n'y avait pas une sculpture, par un vitrail représentatif. Sur cette chaire magnifique, pas une seule représentation de l'Esprit-Saint, ou de Saint Pierre. Que des motifs géométriques. L'impression qui s'en dégageait était le fait que l'on avait supprimé volontairement tout ce qui pouvait soutenir les sens dans la prière. Les yeux n'avaient plus rien sur quoi s'arrêter, comme si la vision d'un saint ou d'une représentation quelconque risquait de retirer à Dieu l'attention qui lui revenait. Cette idée allait tellement loin que même Notre Seigneur n'était pas représenté. Dans ce bâtiment l'œil ne devait pas s'arrêter à l'apparence humaine de Notre Seigneur mais devait ne voir que Sa divinité. Dieu seul compte, il n'y a pas d'intercesseur, Notre Dame est absente, rien ne sert d'invoquer une personne autre que Dieu, car c'est détourner de Dieu la prière qui lui revient. Notre Dame était absente… Était-il dans un… Non, continuons notre observation.

La phrase qui se trouvait dans le chœur, « Soyez réconciliés avec Dieu » l'appela à chercher le confessionnal. En effet, cette réconciliation du pêcheur avec son Dieu passe par l'aveu des fautes fait avec contrition au prêtre. Mais étonnement, il avait beau chercher, il ne trouvait pas le confessionnal. Ni dans la nef, ni dans le chœur (heureusement par ailleurs). Mais en fait, il n'était pas dit : « Réconciliez-vous avec Dieu », autrement dit « Demandez pardon », mais soyez réconciliés avec Dieu. La différence était subtile, mais cette formulation utilisait le mode passif. Il n'y avait rien à faire, nous allions être réconciliés avec Dieu. Encore fallait-il y croire… C'est précisément le nœud du problème. Si on croit, on est réconcilié, il n'y a rien d'autre à faire. Cela suffit. La foi seule suffit à réconcilier avec Dieu, aucune action n'est re-

quise de notre part.

Cela faisait trop. D'abord l'insistance bien trop forte sur la place de la bible et de la parole au détriment du Sacrifice, *Sola Scriptura*, ensuite la suppression de tout intermédiaire pour notre prière et le refus de toute représentation dans le bâtiment, *Solus Deus*, et enfin l'exclusivité de la Foi pour obtenir le salut, *Sola fides*. Ces trois éléments étaient suffisants pour qu'une certitude s'impose à lui : il était dans un temple protestant. Cette église du centre-ville de Millau, située au couvent des Dominicains, était le temple de l'Église Réformée de Millau.

Lex orandi, lex credendi. La loi qui régit la prière est la loi qui régit la foi. Ainsi, si la Foi change, la prière change. Si la prière change, la Foi change.

Il est intéressant de constater que la disposition même des lieux qui servent à la prière sont l'expression de la Foi. La place que l'on attribue à l'autel, grandiose, surélevé, en vue de tous, manifeste dans nos églises, l'aspect sacrificiel de notre religion.

Déplacez l'autel, donnez-lui moins de splendeur, faites-le ressembler à une table et immédiatement la Foi se trouve diminuée, car le Sacrifice n'est plus au centre. Supprimez les reliques, les processions, le culte de Notre Dame et des saints (que l'on qualifiera d'idioties…), leurs représentations ainsi que la dévotion qui leur revient, et vous détruirez en même temps deux éléments : la volonté de pratiquer la vertu, car les exemples font désormais défaut ainsi que les intermédiaires qu'ils représentent entre Dieu et nous. Dans le même temps vous détruirez la hiérarchie, car si l'âme peut se tourner vers Dieu sans intermédiaire, pourquoi aurions-nous besoin de chefs ?

Enfin, supprimez toutes les œuvres difficiles, toute la lutte contre les tentations et les penchants mauvais, les jeûnes et abstinences, la vie monastique et il ne reste plus que la Foi. Si quelqu'un possède la Foi, il sera sauvé, dans le cas contraire, ce sera la damnation.

Voilà la raison profonde de l'attachement de l'Église à sa propre Tradition. La façon dont Elle prie garantit la Foi qui est la Sienne, la liturgie est gardienne de la Foi. Toutes les modifications récentes dans la liturgie provoquent une modification de la Foi des fidèles. Modification de l'architecture, de la position et du sens de l'autel, de la participation des fidèles à la liturgie. Cet ensemble qui pourrait sembler n'être qu'un détail est en réalité d'une importance capitale car il définit la Foi en laquelle on croit et que Notre Seigneur nous a enseignée.

Vie de l'Ecole et du Prieuré

Chronique du mois de septembre 2022

Les vacances touchent à leur terme, et les frères et abbés de Saint-Joseph-des-Carmes sont tous réunis pour les ultimes préparatifs de la rentrée scolaire. Il s'agit d'être prêts pour accueillir les 320 élèves inscrits pour l'année académique 2022-2023. Encore une fois, les fidèles et leurs enfants se sont montrés très généreux pour nous porter secours au milieu des travaux. Sous la houlette du Frère Louis-Marie et du Frère Emeric, ils ont abattu un énorme travail pour que les chérubins soient au mieux à leur arrivée.

C'est le dimanche 28 août que nous apprenons la mort de M. Robert Barret. Le bon Dieu est venu le chercher juste après la messe dominicale à laquelle il avait communié, et il a rendu sa belle âme dans les bras d'un prêtre, M. l'abbé Lorber, qui a pu l'administrer comme il convient avant qu'il ne rende le dernier soupir. Pendant huit ans, M. Barret a passé toute sa vie dans le service discret et efficace du prieuré, soignant les bêtes et bichonnant le potager. Exemple de régularité, de piété et de dévouement, il était un travailleur acharné, et quel que fût le temps, il menait son devoir avec une abnégation impression-

nante. Prions pour lui, parce qu'il serait téméraire d'usurper le jugement qui n'appartient qu'à Dieu, mais soyons bien consolés par sa belle mort. Voir Dieu, ce n'est pour lui plus qu'une question de temps, et il est de notre ressort de l'abréger.

Le 3, c'est jour de grande fête, puisque que l'Eglise célèbre la saint Pie X, le glorieux patron de notre Fraternité. À cette occasion, M. l'abbé Peignot reçoit la profession d'un membre du Tiers-Ordre, au cours de la messe solennelle qu'il célèbre, entouré à l'autel de MM. les abbés Chabot et du Crest. Le repas qui suit, préparé avec soin par des mamans, est à la hauteur de la fête.

Après la messe, un apéritif est servi, car il s'agit d'honorer toute la Fraternité à travers la communauté, mais également de trinquer en l'honneur du Frère Jean-Baptiste qui nous quitte pour de bon. Un peu impatiente de rentrer à la maison, une petite fille dira à ses parents : « Mais Maman, on lui a déjà dit au revoir la dernière fois, et il n'est toujours pas parti ? »

Quatre jeunes filles se sont présentés à la porte de la Clarté-Dieu, pour se donner à Dieu entièrement dans la vie religieuse, et à travers la belle œuvre de l'éducation des jeunes filles. Souhaitons et prions pour qu'elles persévèrent et qu'elles soient imitées.

Un complot s'est ourdi à l'insu de M. l'abbé Peron pour lui fêter ses dix ans de sacerdoce, bien qu'il souhaitât ne rien fêter du tout… M. l'abbé Peignot, était de mèche, alors, qu'est-ce que vous voulez dire ? Quoiqu'il en soit, M. l'abbé Peron a été très touché, et a demandé à notre mystérieux chroniqueur de transmettre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin, ainsi qu'à tous les fidèles en général pour leur soutien et leurs prières tout au long de ces dix années.

Le mois de septembre est souvent le moment choisi pour les séminaristes anciens de l'école pour venir passer quelques jours dans leur chère école. Les élèves voient ainsi une grande quantité de soutanes, lorsqu'ils franchissent les portes de l'école le 11 septembre. Par-dessus le marché, l'un des séminaristes est aussi un du Crest, alors, allez comprendre quelque chose !

Carnet paroissial

Sont devenus enfant de Dieu par le baptême :

- Pierre **Giraudeau**, fils de M.et Mme Jean-Philippe **Giraudeau**, le 24 septembre 2022.

A été honorée de la sépulture ecclésiastique :

- Madame Jocelyne **Saragosa**, le 16 septembre 2022.

Prions pour le repos de son âme !

Ont fait profession dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X :

- Madame Ozanne **Riquet**, le 14 août 2022 ;
- Madame Séverine **Sassinne**, le 3 septembre 2022.

†

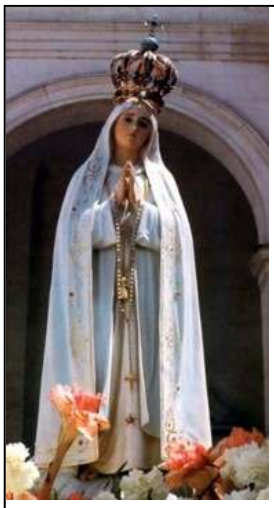
La famille **Brignol** remercie les paroissiens pour leur soutien et leurs prières à l'occasion du décès de

Madame Chantal Brignol.

Grâce à leur générosité, un trentain sera célébré pour le repos de son âme.

Quelques informations concernant la vie du Prieuré

Cor Unum est un mouvement d'entraide qui a pour but de subvenir aux besoins des familles en difficulté. Pour tout renseignement complémentaire, contacter **Monsieur Clop** (cor.unum@orange.fr / 06 24 35 17 62).



Vierge pèlerine : « *Mais c'est surtout au sein des familles que nous désirons que la pratique du Rosaire soit répandue, religieusement conservée, et sans cesse développée. C'est en vain qu'on s'efforce d'enrayer le déclin de la civilisation si on ne ramène pas à la loi de l'Évangile la famille, principe et fondement de la société.* »

C'est pour répondre à cette demande de Pie XII (lettre-encyclique *Ingruentium malorum* du 15 décembre 1951) que la Vierge pèlerine se déplace au sein des familles du Prieuré de dimanche en dimanche.

Tout foyer chrétien qui accueille la Vierge pèlerine s'engage pendant une semaine à réciter quotidiennement le chapelet à ses pieds avec tous les membres de la famille présents.

Réservation : pour l'Aude, M et Mme **MAURIN** : maurinbc@orange.fr ou 04 68 60 22 09 ; pour le Tarn, madame **WAGNER** : genevievegravethe@yahoo.fr ou 07 77 85 62 98.

Informations et entraide via internet : Tradinet.Aude et **Castreschapelle** sont des boîtes aux lettres électroniques permettant de diffuser des annonces paroissiales ou privées susceptibles d'intéresser les fidèles du prieuré Saint-Joseph-des-Carmes de l'Aude ou du Tarn, ainsi que les parents des deux écoles de notre région.

C'est un lien entre fidèles parfois très éloignés géographiquement et tout aussi isolés dans leur vie quotidienne.

Ce lien d'entraide relève de l'initiative des fidèles ; il agit pour le bien des fidèles : le contenu des annonces diffusées n'engage que leurs auteurs. Le prieuré n'exerce aucun contrôle de ce lien. En revanche, il soutient Tradinet et Castreschapelle en raison des services rendus pour renforcer notre unité.

Intentions de prières, horaires de messes, demande de services, recherche (ou proposition) d'emploi, d'habitation, activités culturelles, ventes privées, "bons plans", etc. : voilà ce que diffusent Tradinet et Castreschapelle, ou ce que vous pouvez proposer par leur intermédiaire.

Concrètement :

* si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion, il suffit d'envoyer votre demande par mail à l'adresse tradi-net.aude@sfr.fr ou castreschapelle@gmail.com ;

* si vous désirez publier une annonce, envoyez le texte de l'annonce à ces adresses et **uniquement** à ces adresses ;

* lorsque vous répondez à une annonce, veillez à **répondre à l'expéditeur de l'annonce** et non pas à Tradinet ou Castreschapelle.

LE SEIGNADOU HISTOIRE

ARTICLE N°42

LES PERSÉCUTIONS

La persécution déclenchée par Valérien en 257 se répandit partout dans l'Empire. Les évêques étaient les premiers visés. La stratégie était bien claire : il fallait décapiter l'Eglise en la privant de ses chefs. Sans guide, les chrétiens – l'Empereur l'espérait – finiraient bien par retrouver la raison !

L'Eglise d'Espagne, qui n'avait pas encore payé le tribut du sang, bien que le christianisme y fût présent depuis la prédication de saint Paul, ne fut pas épargnée cette fois. L'Evêque de Tarragone, Fructuosus, avec deux de ses diacres, fut conduit au bûcher. Sur le chemin, de braves chrétiens lui tendirent un verre de vin, espérant apaiser ses souffrances par un léger enivrement. Celui-ci répondit : « Non. Le moment n'est pas venu de rompre le jeûne. »

À Carthage, l'évêque saint Cyprien fut décapité, tandis qu'un bon groupe de ses fidèles fut incarcéré. Leur supplice dura de long mois, car le préfet espérait obtenir leur apostasie par la patience. Les plus faibles expirèrent en prison au bout de huit mois d'atroces souffrances, détenus dans des conditions inhumaines. Parmi les plus coriaces, un nommé Flavien était connu dans la ville et apprécié comme un excellent professeur. Ses étudiants l'aimaient et allaient chercher à le délivrer. Flavien était diacre, et, à ce titre, il méritait la peine capitale. Les jeunes gens persuadèrent le procureur que Flavien n'avait jamais reçu les ordres, et fabriquèrent un faux pour appuyer leur témoignage. Flavien fut libéré. Ses amis conduits au supplice. Sa pauvre mère l'accabla de reproches, croyant à une faiblesse de sa part. De nouveau sommé de comparaître, Flavien confessa fièrement son appartenance au clergé de Carthage. Ses étudiants le supplièrent de sacrifier. Mais, ayant reçu le réconfort de saint Cyprien qui lui apparut dans son sommeil, lui qui avait manifesté quelque crainte de la mort, se montra inflexible. Trois jours après ses compagnons, il fut décapité (259).

La persécution atteint la Syrie en cette même année 259. Relevons une bien triste histoire, qui illustre la parole du Christ dans l'Evangile : « Si donc tu viens présenter ton offrande à l'autel et qu'il te souvient alors que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, et va d'abord te réconcilier avec ton frère… » (Matt. V23-24) Un prêtre, Sapricius, fut condamné après avoir courageusement confessé la foi. Sur le chemin du supplice, un certain Niképhoros vint implorer son pardon, pour une offense qu'il avait jadis commise envers lui. Malgré ses insistances, ses larmes, ses objurgations, et bien que le bourreau s'apprêtât à lui trancher la tête, ne songeait pas même à répondre, et affichait un glacial dédain. Soudain, Sapricius se relève en hurlant : « J'obéis aux Empereurs, ne me tuez pas ! Je sacrifie ! » Ecœuré par cette apostasie, Niképhoros s'exclame alors : « Moi, je suis chrétien, je crois en Jésus-Christ ! Je n'obéis pas aux Empereurs ! Tuez-moi à la place de ce malheureux ! » Et son souhait fut promptement exaucé.

Le sang chrétien coulait dans tout l'Empire, mais les dieux de Rome ne semblaient pas plus favorables au pauvre Valérien. L'Empire craquait de partout. Les Francs traversaient la Gaule, pillaient l'Espagne et passaient en Afrique. Les Goths saccageaient les provinces de Cappadoce, de Bithynie et du Pont-Euxin (actuelle Turquie). Et, quand il les eut difficilement repoussés en 259, l'Empereur dut conduire ses troupes exténuées au -devant des Perses du roi Sapor, qui venaient d'humilier l'Empire en prenant Antioche. L'Empereur reprit la ville, mais plutôt que de rester sur cette victoire, il força ses légions, qui en étaient aux dernières extrémités, à poursuivre le Shah et ses hommes. Erreur fatale. Près d'Edesse, les légions furent exterminées, et, honte insupportable, pour la première fois de l'histoire de Rome, un Empereur tombait vivant aux mains de l'ennemi. Réduit pendant plusieurs années à être l'esclave de son pire ennemi, Valérien mourut en 262, et son corps fut empaillé, peint en rouge et suspendu au plus haut temple de Séleucie. Son fils Gallien, aussitôt sur le trône, ordonna qu'on cesse la persécution dans tout l'Empire.

Ephéméride du mois d'octobre 2022		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES MONTREAL		SACRÉ-CŒUR CASTRES	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
sam. 1	Saint Rémi, Evêque et Confesseur *1er samedi du mois*	16h00 : abbé du Crest	6h45 et 11h30 10h45 : activités 1er samedi	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 2	**XVIIème Dimanche après la Pentecôte** **Solennité de Notre Dame du Saint Rosaire** *2ème classe, blanc*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 3	Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge		6h45 et 11h30		8h00
mar. 4	Saint François d'Assise, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 5	De la férie *mémoire des Saints Placide et ses compagnons, Martyrs*		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 6	Saint Bruno, Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 7	**Notre Dame du Saint Rosaire** *1er vendredi du mois* *mémoire de Saint Marc, Pape et Confesseur* *2ème classe, blanc*		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	11h00 : messe chantée
sam. 8	Sainte Brigitte de Suède, Veuve *mémoire des Saints Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Martyrs*	16h00 : abbé Peron	7h15 et 11h30		7h15 et 11h40
dim. 9	**XVIIIème Dimanche après la Pentecôte** *2ème classe, vert*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot-Morisseau	8h30
lun. 10	Saint François Borgia, Confesseur		7h15 et 11h30		8h00
mar. 11	**Maternité de la Très Sainte Vierge** *2ème classe, blanc*		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille		7h15 et 11h40
mer. 12	De la férie		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 13	Saint Edouard, Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 14	Saint Callixte Ier, Pape et Martyr		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 15	Sainte Thérèse d'Avila, Vierge	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 16	**XIXème Dimanche après la Pentecôte** *2ème classe, vert*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 17	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge		6h45 et 11h30		8h00
mar. 18	Saint Luc, Evangéliste *2ème classe, rouge*		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 19	Saint Pierre d'Alcantara, Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 20	Saint Jean de Kenty, Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 21	De la férie *mémoire de Saint Hilarion Abbé, et de Saintes Ursule et ses compagnes Vierges Martyres*		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 22	De la Sainte Vierge au samedi	16h00 : abbé Delmotte	6h45 et 11h30		8h00
dim. 23	**XXème Dimanche après la Pentecôte** *2ème classe, vert*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	pas de messe
lun. 24	Saint Raphaël, Archange		11h30		8h00
mar. 25	De la férie *mémoire des Saints Chrysanthe et Darie, Martyrs*		11h30		8h00
mer. 26	De la férie *mémoire de Saint Evariste, Pape et Martyr*		11h30		8h00
jeu. 27	De la férie		11h30		8h00
ven. 28	Saint Simon et Saint Jude, Apôtres *2ème classe, rouge*		11h30		8h00
sam. 29	De la Sainte Vierge au samedi	16h00 : abbé du Crest	11h30		8h00
dim. 30	**Fête du Christ-Roi** *1ère classe, blanc*	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot-Morisseau	8h30
lun. 31	De la férie		7h45 et 11h30		8h00

Informations pratiques *2022/2023*

(feuillet à découper et à conserver)

(annule et remplace le feuillet de septembre 2022)

Messes et activités religieuses aux Carmes

Le dimanche :

- Messe à 8h00
- Grand-messe à 10h00
- Confessions à 9h30
- Récitation du chapelet (mystères joyeux et douloureux) à 17h45
- Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement à 18h30
- Complies à 20h45

Le samedi :

Messes :

- à 6h45 (période scolaire) ou à 7h45 (hors période scolaire)
- à 11h30

Confessions de 16h00 à 17h00

1er samedi du mois, en plus des messes :

- 10h45: prêche sur les mystères du Rosaire
- 10h55 : méditation individuelle ; confessions
- 11h10 : récitation du chapelet

En semaine :

Messes :

- à 6h45 (période scolaire) ou à 7h45 (hors période scolaire)
- à 10h30 le jeudi
- à 11h30

Messe chantée selon les fêtes (horaire précisé dans le Seignadou ou sur Tradinet)

Confessions sur demande

Salut du Saint Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10 (sauf durant le mois du Rosaire et le Temps Pascal)

Chapelet à 19h10 les lundi, mardi et mercredi

Complies à 21h00

Honoraires des messes

1 messe : 18 € ***1 neuvaine : 180 €*** ***1 trentain : 720 €***

Pour rencontrer un prêtre, n'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Coordonnées des prêtres et des frères du prieuré

Monsieur l'abbé **PEIGNOT** :	04 68 76 68 38	g.peignot@fsspx.email
Monsieur l'abbé **SIMOULIN** :	04 68 72 91 08	michel-simoulin@wanadoo.fr
Monsieur l'abbé **DELMOTTE** :	04 68 76 68 42	f.delmotte@fsspx.email
Monsieur l'abbé **ESPI** :	04 68 76 68 40	
Monsieur l'abbé **PERON** :	04 68 76 68 39	e.peron@fsspx.email
Monsieur l'abbé **CHABOT-MORISSEAU** :	04 68 76 68 17	h.chabotmorisseau@fsspx.email
Monsieur l'abbé **du CREST** :	04 68 76 68 18	b.ducrest@fsspx.email

Frère **Louis-Marie,** Frère **Jean-François,** Frère **Benoît-Joseph,** Frère **Emeric** : 04 68 76 25 40

Activités diverses

***Catéchisme pour enfant** : contacter monsieur l'abbé du CREST*
***pour adulte** : contacter monsieur l'abbé ESPI*

***Secrétariat du Prieuré :** demande de sacrement, certificat de réception de sacrement, visite des malades, retraites, covoiturage de retraitants, etc. : contacter monsieur l'abbé ESPI*

***Service liturgique pour l'église St-Joseph-des-Carmes** : contacter monsieur l'abbé CHABOT-MORISSEAU*

***Tiers-Ordre de la FSSPX** (renseignements et aumônerie) : contacter monsieur l'abbé PEIGNOT*

***Messe des mères de famille** : les 27 septembre, 11 octobre, 22 novembre, 6 décembre, 24 janvier, 21 février, 28 mars, 25 avril, 9 mai et 13 juin à 8h30 à l'église des Carmes. Confesseur pendant la messe : monsieur l'abbé DELMOTTE*

***Réunions des Foyers chrétiens** : contacter monsieur d'ANGLEJAN : fdanglejan@yahoo.fr*

***Cercle Saint-Papoul** (réunions d'étudiants et de jeunes « pros » - aumônier : abbé CHABOT-MORISSEAU) : contacter mademoiselle Gaëlle RIQUET (06 72 20 73 73 ou : gaelleriquet@gmail.com)*

***Ouvroir Sainte-Anne** (confection/restauration d'ornements sacerdotaux) : contacter madame ROBIEZ (06 17 03 17 16)*

***Club de cuisine** (préparation des repas du clergé des Carmes en l'absence du cuisinier de l'école) : contacter madame BARTHELEMY (06 71 51 39 94 ou secretariat@saintjosephdescarmes.fr)*

***Œuvre des Foyers adorateurs** (prier et s'offrir pour les prêtres pour le salut du monde) : contacter madame de LOŸE ou madame DOUTREBENTE (04 68 69 09 75)*

***Vierge pèlerine** (accueil de la statue de la Sainte Vierge par les familles de dimanche en dimanche) : contacter :*
*- pour **l'Aude** : monsieur ou madame MAURIN : maurinbc@orange.fr ou 04 68 60 22 09 ;*
*- pour **la chapelle de Castres** : madame Geneviève WAGNER : genevievegravethe@yahoo.fr ou 07 77 85 62 98*

***Service d'informations et d'entraide via internet** : contacter : - pour **l'Aude**, tradi-net.aude@sfr.fr ;*
*- pour **la chapelle de Castres**, castreschapelle@gmail.com*

***Cor Unum** (aide pour les familles en difficulté) : contacter monsieur CLOP (cor.unum@orange.fr / 06 24 35 17 62).*

Groupe Scout : contacter monsieur Jean-Hugues MANET *(06 61 76 86 57). Plusieurs unités en fonctions des âges :*

ROUTIERS : responsable : Louis-Marie RIQUET - 06 70 82 28 06 ou clanroute.baudouin4@gmail.com

GUIDES AINEES : responsable : Pauline MAURIN - 06 72 95 62 77 ou pauline.maurin11@gmail.com

SCOUTS (12-17 ans) : responsable : Simon DEVAUX - 07 81 57 52 57 ou troupesaintelme@gmail.com

GUIDES (12-17 ans) : responsable : Marguerite-Marie CHABOT-MORISSEAU - cie.stejehannedarc@gmail.com

LOUVETTES (8-12 ans) : responsable : Maguelonne de LAPASSE - 06 15 27 69 18 ou clairierecarcassonne@gmail.com

LOUVETEAUX (8-12 ans) : responsable : Camille RIQUET - 07 88 67 55 00 ou meutesaintmichel11@gmail.com